

En 2021, la filière aérospatiale perd 1 900 salariés en Occitanie

Ne pas diffuser avant	
12 H00	27 avril 2022
EMBARGO	

Insee Conjoncture Occitanie · Avril 2022



Encore affectée par les conséquences de la pandémie, l'année 2021 marque le début d'une lente reprise de l'activité dans la filière aéronautique et spatiale.

Les effectifs des établissements occitans appartenant à la filière aérospatiale diminuent à nouveau en 2021 (- 2,1 %). Cette baisse est moins marquée qu'en 2020 (- 4,9 %) et les effectifs de la filière se stabilisent en fin d'année. Ils se redressent dans le tertiaire mais pas dans l'industrie. Dans la région, les effectifs des établissements de la filière appartenant à une PME augmentent alors qu'ils baissent encore au niveau national.

La filière aéronautique et spatiale est d'importance majeure pour l'économie en Occitanie. Dans la région, 800 établissements y consacrent tout ou partie de leur activité. Fin 2020, ils emploient au total 93 500 salariés (hors intérim) dont 75 600 salariés dédiés à cette filière, soit 5,9 % de l'emploi salarié marchand non agricole. Dans cette étude, les résultats portent sur l'emploi salarié total des établissements occitans de la filière, et non pas uniquement sur celui dédié à l'activité aérospatiale.

Dans la filière, l'emploi est particulièrement dynamique jusqu'au début de l'année 2020 avant de subir les effets de la crise sanitaire, qui ont été cependant atténués par les dispositifs d'aides. En 2021, l'emploi bénéficie encore peu du redécollage de l'activité mais amorce une stabilisation en fin d'année.

En 2021, les effectifs baissent à nouveau mais se stabilisent en fin d'année

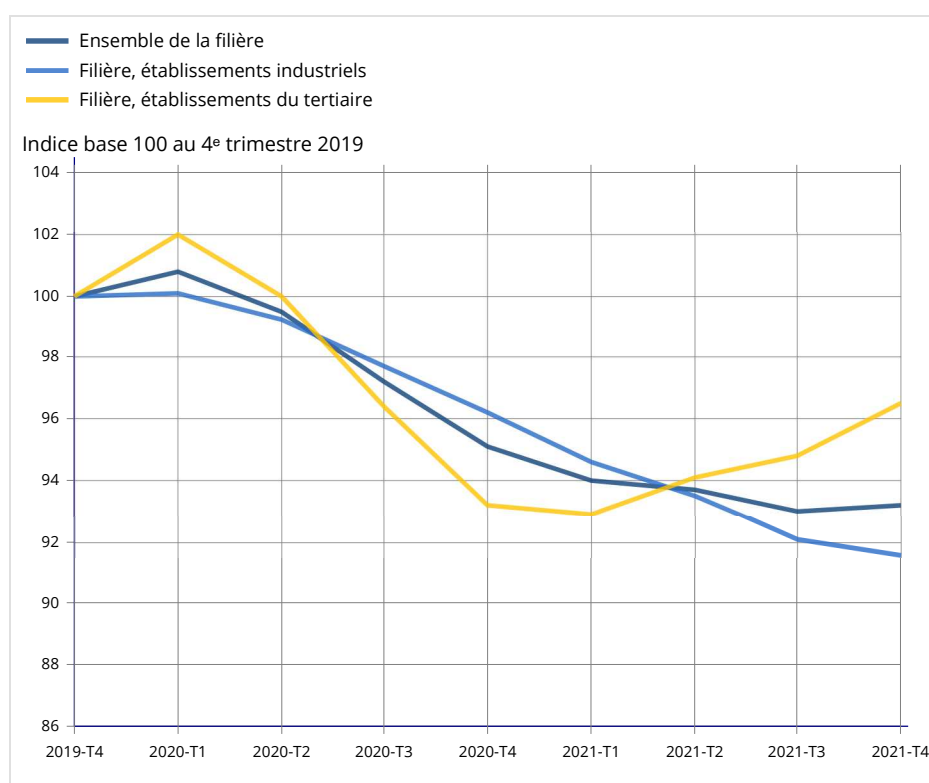
En 2021, le nombre total de salariés (hors intérim) baisse de 2,1 % dans les établissements occitans de la filière (**figure 1**). Cela représente 1 900 salariés de moins. Après une diminution sur les trois premiers trimestres de l'année, les effectifs salariés se stabilisent au quatrième trimestre 2021 (+ 0,2 %).

À titre de comparaison, en 2020, ces mêmes établissements avaient perdu 4,9 % de leurs effectifs, soit 4 800 salariés.

Les trois quarts des emplois salariés perdus sont localisés en Haute-Garonne, reflétant le poids de ce département dans la filière régionale.

En 2021, les effectifs diminuent légèrement moins en Occitanie qu'au niveau France (hors Guyane). C'était l'inverse en 2020. Sur les deux années, l'évolution des effectifs en Occitanie suit celle observée au niveau national.

Figure 1 – Évolution des effectifs salariés (hors intérimaires) des établissements de la filière aérospatiale selon le secteur en Occitanie



Ne pas diffuser avant	
12 H00	27 avril 2022
EMBARGO	

Champ : établissements de la filière aéronautique et spatiale en Occitanie

Sources : Insee, enquête filière aéronautique et spatiale 2020 et estimations trimestrielles d'emploi

L'emploi se redresse dans le tertiaire mais pas dans l'industrie

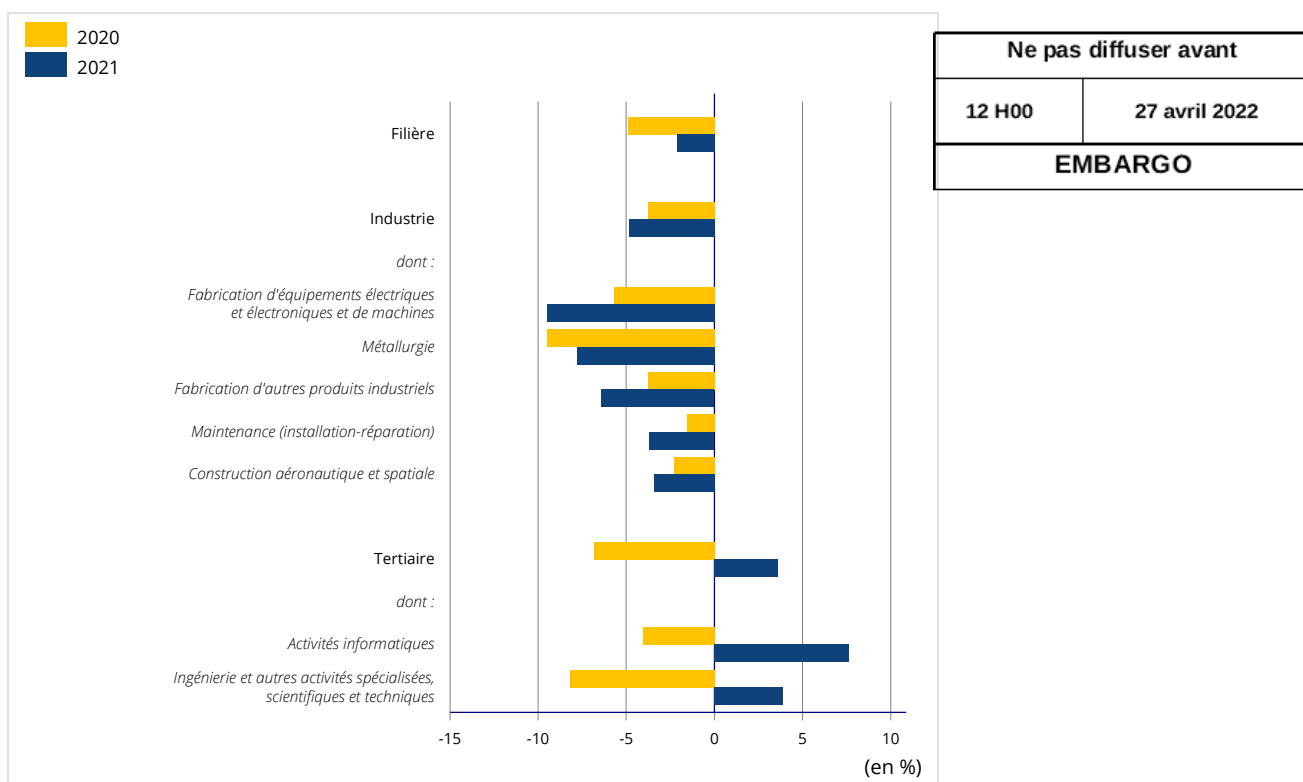
La filière aéronautique et spatiale englobe à la fois des établissements industriels (fabricants de pièces, d'équipements électriques et électroniques, etc.) et des établissements du tertiaire (fournisseurs et prestataires de services, consultants en ingénierie, éditeurs de logiciels, bureaux d'études, etc.). L'industrie emploie les deux tiers des effectifs de la filière.

En 2021, en Occitanie, les effectifs du tertiaire repartent à la hausse (+ 3,6 %) après une forte baisse en 2020 (- 6,8 %) (**figure 2**). La hausse est plus prononcée dans les activités informatiques que dans le secteur de l'ingénierie et des autres activités spécialisées, scientifiques et techniques. Au niveau national, les effectifs du tertiaire baissent encore en 2021 (- 1,0 %).

Dans l'industrie, les effectifs diminuent à nouveau dans la région (- 4,8 % en 2021 après - 3,8 % en 2020). Néanmoins, la baisse ralentit en fin d'année 2021. Comme en 2020, la construction aérospatiale et la maintenance résistent mieux que les autres secteurs industriels de la filière. La baisse est plus marquée dans la fabrication d'équipements électriques et électroniques et de machines, la métallurgie et la fabrication d'autres produits industriels. Dans ces trois secteurs, la diminution des effectifs est plus prononcée qu'au niveau national. En effet, les établissements industriels de la filière en Occitanie sont fortement spécialisés dans l'aérospatial, plus que dans les autres régions, où ils sont plus diversifiés (automobile, ferroviaire, etc.). En effet, près de la moitié d'entre eux consacrent plus de 80 % de leur activité au marché aérospatial.

Les établissements de la filière qui dédient une part de leur activité au spatial ont été moins affectés par la crise : en 2021, leurs effectifs progressent de 3 %.

Figure 2 – Évolution des effectifs salariés (hors intérimaires) des établissements de la filière aérospatiale en 2020 et en 2021 selon le secteur en Occitanie



Lecture : au cours de l'année 2021, les effectifs salariés (hors intérimaires) des établissements occitans de la filière aérospatiale diminuent de 2,1 %. Ils avaient diminué de 4,9 % en 2020.

Champ : établissements de la filière aéronautique et spatiale en Occitanie

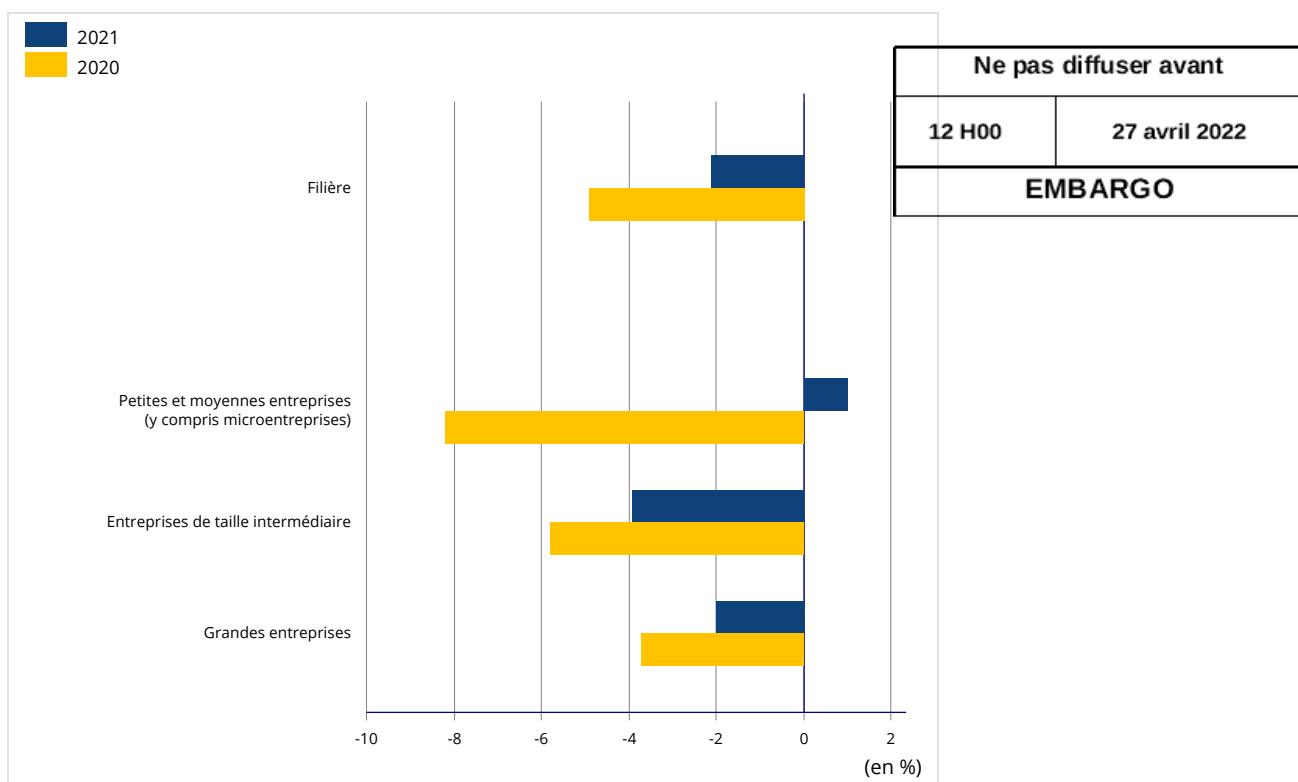
Sources : Insee, enquête filière aéronautique et spatiale 2020 et estimations trimestrielles d'emploi

Les effectifs des PME repartent à la hausse

Dans les établissements de la filière appartenant à des petites et moyennes entreprises (PME), les effectifs augmentent en 2021 (+ 1,0 %), après avoir subi une forte baisse en 2020 (**figure 3**). C'est mieux qu'au niveau national où les effectifs des PME diminuent encore en 2021 (- 0,6 %).

Dans les entreprises de taille intermédiaire (ETI) et les grandes entreprises, l'emploi diminue à nouveau en 2021, mais de façon moins marquée qu'en 2020.

Figure 3 – Évolution des effectifs salariés (hors intérimaires) des établissements de la filière aérospatiale en 2020 et en 2021 selon la catégorie d'entreprises en Occitanie



Lecture : au cours de l'année 2021, les effectifs salariés (hors intérimaires) des établissements occitans de la filière aérospatiale diminuent de 2,1 %.

Champ : établissements de la filière aéronautique et spatiale en Occitanie

Sources : Insee, enquête filière aéronautique et spatiale 2020 et estimations trimestrielles d'emploi

Publication rédigée par : Noémie Morénillas (Insee)

Définitions

La **filière aéronautique et spatiale** regroupe les entreprises dont l'activité concourt *in fine* à la construction d'aéronefs, d'astronefs ou de leurs moteurs, quel que soit leur usage (civil ou militaire). Les aéronefs (avions, hélicoptères, planeurs, ULM, dirigeables, drones) et leurs moteurs sont les produits finaux de la **filière aéronautique**. Les astronefs (lanceurs et véhicules spatiaux, satellites, sondes, missiles balistiques intercontinentaux) et leurs moteurs sont les produits finaux de la **filière spatiale**. La filière recouvre les activités d'études, de conception, de fabrication, de commercialisation ou de certification de pièces, de sous-ensembles, d'équipements, de systèmes embarqués, d'outils et logiciels spécifiques à la construction aéronautique et spatiale. Elle comprend également les activités de maintenance « lourde » des aéronefs qui impliquent leur mise hors service sur longue période.

Documentation

L'emploi salarié, hors intérim, de la filière aéronautique et spatiale en Occitanie et en France (hors Guyane) est estimé à partir de l'enquête sur la filière aéronautique et spatiale 2020 (Insee) et des estimations trimestrielles d'emploi (Acooss-Urssaf, Dares, Insee).

L'estimation est produite pour les établissements des entreprises appartenant à la filière au 31/12/2020, dernière année d'enquête disponible, et toujours actifs au 4^e trimestre 2021 (soit 86 % des établissements du périmètre de la filière au 31/12/2020). Les évolutions dues aux cessations d'activité ou à d'éventuelles créations d'établissements ne sont donc pas prises en compte. Cet indicateur fait l'hypothèse que les effectifs de l'ensemble de la filière ont évolué de la même manière que ceux des établissements observés.

Les données ne sont pas corrigées des variations saisonnières.

Les réponses des entreprises à l'enquête filière aéronautique et spatiale dans le Grand Sud-Ouest 2021 qui a débuté en mars 2022 permettront d'affiner la situation de la filière en 2021. Notamment, l'enquête permettra de mesurer les effectifs spécifiquement dédiés à la filière dans l'emploi des établissements. Ces résultats seront disponibles fin 2022.

Afin d'être le plus comparable possible avec les estimations en 2021, les évolutions en 2020 sont produites avec la même méthode. Elles peuvent donc légèrement différer des résultats de l'enquête filière aéronautique et spatiale 2020, issus des déclarations des entreprises.

De même, les résultats peuvent différer de ceux précédemment publiés à partir de l'enquête filière aéronautique et spatiale dans le Grand Sud-Ouest 2019 : le contour de la filière a évolué et les estimations trimestrielles d'emploi ont été révisées.

Pour en savoir plus

- > « **La filière aérospatiale du Grand Sud-Ouest : une dynamique stoppée par la crise sanitaire** », *Insee Analyses Occitanie* n° 112, décembre 2021
- > « **Le dynamisme de l'emploi se confirme, le chômage baisse nettement - Note de conjoncture du 4^e trimestre 2021** », *Insee Conjoncture Occitanie* n° 31, avril 2022
- > « **En 2020, la filière aérospatiale perd 8 800 salariés dans le Grand Sud-Ouest** », *Insee Conjoncture Occitanie hors-série*, avril 2021
- > « **La filière aéronautique et spatiale dans le Grand Sud-Ouest en 2020** », *Insee Chiffres détaillés*, février 2022



Institut national de la statistique et des études économiques
Insee Occitanie - 36, rue des Trente-Six Ponts - BP 94217 - 31054 Toulouse Cedex 4
Directeur de la publication : Caroline Jamet

Ne pas diffuser avant	
12 H00	27 avril 2022
EMBARGO	